



PLUi

COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST AMIENS

SYNTHESE – LA DEMOGRAPHIE

LES CONSTATS ET LES SOLUTIONS

CONSTAT 1. UN TERRITOIRE QUI A DU MAL A FIDELISER SES HABITANTS

L'évolution du nombre d'habitants montre que le territoire a tendance à perdre des habitants ces dernières années, malgré les atouts dont il dispose : cadre de vie exceptionnel aux portes d'Amiens, bonne desserte du territoire, ...

Ainsi, le nombre d'habitants passe de 11 812 habitants en 1999 à 11 672 en 2011, soit une diminution de 1,2 % de la population. Dans le même temps, la 1^e Couronne du Grand Amiénois à laquelle est rattachée à la CCOA gagne 4,3% d'habitants, et le département 2,6% d'habitants en plus.

La diminution est due à la fois un solde migratoire négatif (les arrivées de nouveaux ménages ne permettent pas de compenser les départs), et un faible solde naturels (le nombre de naissances est un peu plus supérieur au nombre de décès).

CONSTAT 2. UN DESEQUILIBRE QUI S'OPERE ENTRE COMMUNES RURALES ET LES POLES

La répartition de la population a évolué entre 1999 et 2011, de telles sortes que les communes rurales des plateaux et des vallées (Ferrières, Crouy-Saint-Pierre, Yzeux, Soues, ...) ont gagné des habitants alors même que les trois pôles (Ailly-sur-Somme, Picquigny, Hangest-sur-Somme) ont vu leur population diminuer.

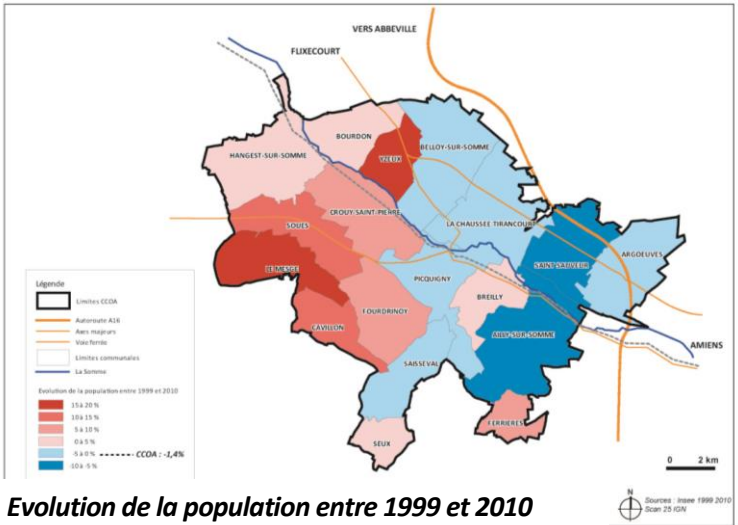
CONSTAT 3. UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUI S'ACCELERE

A l'image de ce qui est observé sur le département, le nombre de personnes âgées est en augmentation ces dernières années. Ainsi, la part des moins de 20 ans ne permet pas de contrebalancer celle des plus de 60 ans, les jeunes quittant la CCOA progressivement. Ce vieillissement de la population est davantage soulignée sur la frange Est de l'intercommunalité (Argoeuves, Ailly-sur-Somme, Ferrières) et à Crouy-Saint-Pierre, Belloy-sur-Somme et Saisseval.

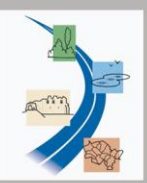
L'indice de jeunesse (part des moins de 20 ans sur celle des plus de 60 ans), confirme ce

Le saviez-vous ?

- 11 672 habitants au dernier recensement
- Le seul territoire du Grand Amiénois qui perd des habitants (-140 hab. depuis 1999)
- 1 habitant sur 4 est âgé de plus de 60 ans
- 2,52 personnes par ménages



Evolution de la population entre 1999 et 2010



phénomène, passant de 1,38 en 1999 à 1 en 2010 (un indice de jeunesse de 1 veut dire que qu'il y a autant de - de 20 ans que de + de 60 ans, le renouvellement des générations n'est plus assuré)

CONSTAT 4. UNE DIMINUTION PROGRESSIVE DE LA TAILLE DES MENAGES, MAIS QUI PARVIENT A SE MAINTENIR

Les évolutions des modes de vie (décohabitation, divorces, familles monoparentales, ...) tout comme le vieillissement de la population ont pour résultat une diminution de la taille des ménages. Ainsi, on compte moins de personnes par foyer aujourd'hui qu'en 1999. En 1999, on compte 2,82 personnes par foyer, 2,52 en 2011. Cette diminution de la taille des ménages doit être accompagnée d'une offre en logements adaptés et permettant de garder les personnes sur le territoire.

CONSTAT 5. DES MENAGES PEU QUALIFIES MAIS UNE TENDANCE QUI TEND A S'INVERSER

Les CSP les plus représentées sont les retraités, les personnes sans activité professionnelle, les ouvriers et les employés. Les professions intermédiaires et les cadres/professions intellectuelles supérieures, malgré une augmentation entre 1999 et 2011, sont moins nombreux. De même, les personnes sans diplômes sont de au nombre de 1 880 au dernier recensement (20% des personnes de plus 15 ans non scolarisées)

LES PISTES DE DEVELOPPEMENT PROPOSEES PAR LE PLUI

- ➔ Rechercher un équilibre démographique entre les communes des Plateaux, des Vallées et les pôles
- ➔ Maintenir les habitants actuels sur le territoire intercommunal, grâce à un cadre de vie qualitatif (espaces naturels exceptionnels, aménagements de espaces publics valorisés, proximité avec Amiens, ...) et un réseau d'habitat/d'équipements adaptés (permettre aux personnes âgées de rester, et fidéliser les jeunes ménages au territoire)
- ➔ Attirer des ménages plus diversifiés qu'aujourd'hui: de jeunes ménages avec ou sans enfants, des primo accédants, maintenir les personnes âgées sur le territoire, ...

